

**PUBLICITE DE MISE EN CONCURRENCE**

**POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

Vu l'ordonnance du 19 avril 2017,

Vu les articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,

La Ville de SOYAUX met à disposition un emplacement à l'Aire de loisirs des Brandes de 14 800 m<sup>2</sup> afin d'y exercer une activité d'animation à vocation de loisirs. Les animations proposées devront s'effectuer dans le cadre du respect de l'intérêt général inhérent à la protection et à la mise en valeur du site.

Les dossiers de candidature à remettre préciseront la nature des activités d'animation proposées (description, durée des animations sur l'année civile, respect de l'environnement, entretien du site, délimitation du site dévolu à l'activité) ainsi que les qualifications professionnelles du soumissionnaire (habilitation et formations des personnels, matériels employés, nombre de personnes présentes au regard de la fréquentation attendue, autorisations administratives pour l'exercice des activités exercées...).


La durée de l'occupation du domaine public prévue dans le cadre de la présente consultation est de trois ans (2018 à 2020).

Si vous souhaitez vous positionner, je vous invite à déposer une demande en mairie avant le 19 janvier 2018 à 17h.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 97 83 50.

A SOYAUX le 27 décembre 2017

Le Maire



François NEBOUT